

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX
Rédaction et Administration :
TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancien Hôtel) — TUNIS
TÉLÉPHONE 7.04
TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.

L'OUENZA

Pour M. Brunhes, professeur au Collège de France, collaborateur à « l'Œuvre ».

Vous vous imaginiez bonnement, Monsieur et cher compatriote, que l'exploitation de l'Ouenza était poussée à fond, alors qu'elle est à peine ébauchée, pour fournir à la Défense nationale une partie de ce minerai de fer qui lui est si nécessaire puisqu'il faut aller le chercher en Espagne et même en Amérique ?

Ce serait peu connaître les bénéficiaires du gisement qui ont constitué une société d'études au capital d'un millions cinq cent mille francs, chiffre assez insignifiant et dérisoire pour une affaire de cette importance, dont le tonnage est évalué à plusieurs centaines de millions de tonnes, que de les croire capables d'un effort financier au-dessus de ce chiffre.

Les participants de l'affaire, solutionnée en octobre 1912 — reprenez cette date. M. Brunhes — n'avaient en vue que la bonne affaire, c'est-à-dire d'emplir leurs poches, en d'autres termes, de penser, d'appeler l'épargne publique à la rescousse, de transformer la société d'études en société d'exploitation à un capital dix fois supérieur dont une grande partie servirait à rémunérer, comme de juste, les heureux participants du consortium appelé au partage du gâteau princier indépendamment d'une vingtaine de milliers de parts de fondateurs.

La guerre venue, l'émission ne put avoir lieu et l'Ouenza, qui aurait pu et même dû être exploité en un temps limité, le plus court possible, est encore aujourd'hui à l'état embryonnaire il n'y aurait pas cinquante mineurs occupés à l'extraction du minerai et le tonnage sur le carré de la mine serait assez insignifiant.

La société ne saurait prétendre, sans faire sourire, qu'elle sera prête à commencer les expéditions en même temps que le chemin de fer à voie large de Souk-Ahras au kilomètre 55 de la ligne de Tébesa, dont la construction est menée aussi rondement que le permet la main-d'œuvre en ce temps de guerre, puisqu'il n'y a plus celle des prisonniers boches ramenés en France.

Quel tonnage pourra-t-elle fournir ?

A notre humble avis, elle devrait s'outiller, forcer dès maintenant la production du minerai, construire les vingt-cinq kilomètres de voie ferrée nécessaires pour relier le gisement à la ligne de Souk-Ahras, édifier à la mine et au port de Bône tous les aménagements utiles, installer les appareils de chargements, en un mot faire toutes les diligences pour une exploitation intensive dès l'achèvement des travaux du chemin de fer en cours d'exécution et ceux-ci accélérés en employant au besoin tous les détenus qui croupissent dans les maisons centrales ou les prisons civiles d'Algérie.

des millions et jusqu'à présent, on n'aperçoit guère que l'Algérie qui remplit exactement ses obligations.

Pourquoi ne veille-t-on pas à ce que le consortium de l'Ouenza tienne les siens ?

Pourquoi n'amédie-t-on pas ou n'exploite-t-on pas directement le Bou Khadra dont on pourrait, temporairement, faire sortir le minerai par la ligne de Tunis à Kalâat-es-Senam prolongée jusqu'au gisement ?

Nous sommes en guerre et les besoins de la Défense nationale doivent tout primer, même les droits de tel ou tel port algérien ou tunisien.

Il s'agit pour nous de vivre ou de mourir et, comme nous ne voulons pas mourir et avons besoin de minerai de fer pour nos canons, nos obus et autres munitions ou engins de guerre pour battre les boches, dépêchons-nous vivement de mettre en chantier les gisements de Bou Khadra et de l'Ouenza, ports où l'écoulement peut se faire dès maintenant.

La ligne de Kalâat-es-Senam est toute prête, elle n'est qu'à une trentaine de kilomètres du Bou Khadra et de l'Ouenza; elle dispose d'un matériel suffisant pour transporter toute la production du minerai, il n'y a pas une minute à perdre, mettons-nous vivement à l'œuvre pour coopérer au salut de la patrie.

JEAN-SANS-PEUR.

Billet de la Semaine

NOS ÉCHOS

À la Résidence

M. G. Alapetite est parti pour la France la semaine dernière, appelé précipitamment par le décès de M. Cadart, inspecteur général des ponts-et-chaussées, son beau-père. Ses condoléances.

Un trésorier chasse un receveur général...

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Hanriot, receveur général des Finances, prend sa retraite après fortune faite...

Il est remplacé par un trésorier général qui, nous l'espérons pour ce personnel, n'aura pas que les épaules larges et lui donnera quelque chose en plus bien que lui-même soit réduit à la portion congrue de... cinquante mille francs par an.

Une paille, quoi ! Vingt-cinq mille de plus que son chef.

Le commandant Destrées

Nous avons appris avec une réelle joie la nomination de notre cher ami Destrées au grade de commandant, le seul tunisien qui, parti lieutenant, soit arrivé à ce grade supérieur, et nous, espérons bien qu'il ne s'arrêtera pas en si beau chemin.

En attendant, nous lui adressons nos plus sincères et amicales félicitations.

Dans l'armée

À l'ordre de la brigade :

Berlureau Edmond, brigadier à la 62^e batterie du 3^e régiment d'artillerie à pied.

« A assuré, pendant l'offensive de Picardie, le service des observatoires les plus exposés, s'offrant volontairement et donnant l'exemple du courage et du sang-froid ».

Notre excellent confrère qui a été pendant quelques années un des collaborateurs de la « Dépêche Tunisienne », était secrétaire de rédaction de « l'Echo d'Alger » et vice-président du syndicat des journalistes professionnels d'Algérie. Il a été particulièrement éprouvé par

la guerre, car ses deux frères, plus jeunes que lui, ont été tués à l'ennemi.

À l'ordre de la division d'artillerie :

Tillot Adrien, sous-lieutenant au 55^e régiment d'artillerie, 43^e batterie, a fait preuve pendant deux mois d'offensive des plus belles qualités de bravoure, d'énergie et d'audace tant à son poste de lieutenant de batterie qu'aux observatoires où il a été blessé le 9 octobre.

C'est avec joie que nous enregistrons la belle citation posthume à l'ordre de l'armée du fils de notre sympathique ami M. Berthier, président des Savoyards de Tunisie, régisseur d'immeubles :

« Excellent gradé, consciencieux, dévoué et brave. Déjà blessé à Verdun, a été une deuxième fois très grièvement blessé dans la Somme en assurant le ravitaillement en munitions de sa batterie. Est mort des suites de ses blessures ».

Marraine de guerre

Nous cherchons encore une marraine pour un poilu des pays envahis, par conséquent privé de tout. Nous sommes certain que l'une de nos charmantes lectrices répondra à l'appel de Georges Deprez, 147^e d'infanterie, 2^e compagnie de mitrailleurs, secteur postal 110.

Mort au champ d'honneur

Nous assurons de notre bien vive compassion Mme et M. Farrugia, agent de contentieux et correspondant de la « Petite Tunisie » à Nabeul, frappés par la mort, survenue au front de Verdun, de M. Ferris, leur fils et beau-fils.

Ce malheureux garçon relevait à peine de convalescence, et avait été envoyé à la sortie de l'hôpital à Verdun, où il vient de mourir en vaillant fils de France.

Un poilu

plan primé de la future synagogue, fils et gendre de nos amis Raymond Valensi et Albert Mossé, avocat au barreau de Tunis, maréchal des logis d'artillerie, décoré de la croix de guerre pour sa brillante conduite à Verdun et sur la Somme, vient d'arriver par le dernier courrier de France pour y passer quelques jours de permission.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Le maire de Sousse

Les amis du sympathique maire de Sousse, c'est-à-dire toute la Tunisie, apprendront avec plaisir que l'indisposition qui l'atteint à Tunis, la veille de la Conférence Consultative, est en pleine voie de guérison grâce aux soins dévoués dont il a été l'objet.

Nous nous en réjouissons pour lui d'abord, pour ses amis et pour la Tunisie qui, à l'annonce de son malaise, ont été vivement affectés.

Au « Journal Officiel »

Le « Journal Officiel » continue à publier des listes des maisons de commerce établies en pays neutres, considérées comme ennemies, ou jouant vis-à-vis de l'ennemi le rôle de personnes interposées les personnes, maisons ou sociétés inscrites sur la liste suivante ou sur les listes additionnelles qui viendraient à être publiées ultérieurement dans la même forme, et qu'en conséquence, toutes transactions commerciales sont interdites avec les dites personnes, maisons ou sociétés.

Les listes ne pouvant pas être complètes, le fait de n'y pas être inscrit ne saurait être invoqué à aucun titre et les négociants de la Régence qui entretiennent des relations commerciales avec les pays neutres, devront, en cas de doute, continuer de prendre à l'égard de leurs clients ou correspondants les dispositions prévues par la déclaration annexe à la déclaration de sortie en douanes (avis au commerce, publié par la direction générale des Finances au « Journal Officiel » du 20 mai 1916).

Très bien, mais pourquoi ne nous donne-t-on pas la liste de ces maisons établies en Suisse ?

Nous avons entre les mains un relevé des maisons de Genève, françaises, suisses, genevoises, anglaises, belges et italiennes spécialement recommandées aux acheteurs français ou alliés, mais ce n'est pas ce que nous demandons; c'est la liste des maisons ennemies de toute la Suisse ou jouant le rôle de personnes interposées qu'il nous faut.

Encore une fois, pourquoi ne nous les fait-on pas connaître alors qu'on nous donne celles de Liberia, du Maroc espagnol et même de Tanger (1), de l'est et l'ouest africain portugais, on dit pourtant que le Portugal a déclaré la guerre aux empires centraux et qu'il les combat en Afrique et de divers états de l'Amérique du Sud.

LA BANQUE DE L'ALGÉRIE

Pour obtenir, si possible, par décret, le renouvellement de son privilège, la Banque de l'Algérie use de la publicité des journaux pour étaler complaisamment les services qu'elle a pu rendre au Gouvernement depuis la guerre. Elle laisse naturellement dans l'ombre les protestations qui s'élèveront dans toute l'Algérie et en Tunisie, contre elle, en 1913-1914.

Ce n'est que sous la poussée de l'opinion publique qu'elle finit par s'incliner, mais elle garda par devers elle les millions empochés.

Il ne faut plus que la banque d'Etat, quelle qu'elle soit, puisse agir à sa guise et en prendre à son aise avec le public.

Au surplus, malgré les quelques services qu'elle a pu rendre, il est inadmissible aujourd'hui que le Gouvernement a besoin de faire fièche de tout bois pour couvrir les énormes dépenses de guerre puisse concéder un monopole pareil sans en retirer des avantages sérieux non pas sous forme de prêts insignifiants de deux, trois ou dix millions sans intérêts, mais de participation aux bénéfices, car il est réellement scandaleux de voir des actions de 500 francs atteindre 3.300 francs par le seul fait de la puissance du monopole de l'émission du papier-monnaie.

Mais pourquoi l'Etat ne serait-il pas l'associé de compte à demi avec la Banque de France comme avec les autres à émettre du papier-monnaie ?

ECHOS (Suite)

— 0 —

L'assaut contre le ministère

Le ministère Briand est sorti, encore une fois, victorieux des derniers assauts livrés contre lui au Sénat :

Ont voté contre, chiffres rectifiés :

Quarante-neuf membres de la Gauche démocratique : MM. Aguilhon, Albert Peyrounet, Astier d'Aunay, Bishomme, Bepmale, Bérard Alexandre, Bersez Charles, Chabert, Clemenceau, Couyba, Debierre, Decker-David, Destieux-Junca, Dupont, Empereur, Gabrielli, Gauthier, Genoux, Gouzy, Guérin Eugène, Guingan, Henri Michel, Bérenger Henri, Hubert Lucien, Jeanneney, Leygue Honoré, Leygue Raymond, Lhôte, Limouzain, Laplanche, Lenthac, Mascouard, Maureau, Millès-Lacroix, Monis, Murat, Noël, Perchot, Perreau, Petitjean, Peytral, Pichon, Servant, Simonet, Thiéry Laurent, Vignet.

Six membres de l'Union républicaine : MM. Doumer, Gavini, Humbert Charles, Milan, Reynald, de Selves.

Un membre de la Gauche républicaine : M. Gentilliez.

Un indépendant : M. Pérès.

Est-ce que cette fois-ci notre immortel pékinos regrettera encore son vote et l'expliquera par des arlequinades ?

Sur la perte du « Suffren »

Est-il encore temps de parler du naufrage du « Suffren », perdu corps et biens en allant se faire caténer à... Lorient ?

Le « Suffren » était en service dans la Méditerranée orientale, c'est-à-dire dans les parages gréco-turcs depuis le début des hostilités. Ayant besoin de passer au bassin de radoub, il eût été logique de l'envoyer à Toulon ou à Bizerte, non, on l'envoie à Lorient. Pourquoi à Lorient ?

Sur son chemin, il y rencontre sans doute une mine, à moins que ce ne soit un sous-marin, car on ne nous fera pas croire à un naufrage dû à l'état de la mer, et il disparaît au fond des flots.

Qui est responsable de cet épouvantable malheur ? Qui a donné l'ordre de l'envoyer à Lorient alors que nous avons deux ports de guerre en Méditerranée où ce travail aurait pu être fait ?

Carnet de famille

On nous annonce les fiançailles de M. Simon Cohen, de la Maison Perez et Cohen, avec Mlle Marguerite, fille de feu M. Jacob Cohen, directeur-fondateur du journal quotidien « Es-Sabah ».

— Les fiançailles de M. Georges Nacass, rédacteur-reporter au journal quotidien « Es-Sabah », avec Mlle Marie, fille de feu M. Haïm Khallaf, nièce de M. Rebbi Sion Khallaf.

Toutes nos félicitations.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la mer, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

Maisons boches ou embochées

LE LAIT CONCENTRÉ marque LA LAITIÈRE EST UN PRODUIT ALLEMAND
Avis important

Il a été prouvé, ces jours derniers, dans un certain nombre de journaux, que la maison ci-dessous est une société anglaise. La raison sociale en langue anglaise, il est vrai, peut produire l'impression qu'il s'agit d'une société anglaise. Un certain nombre de nos amis peut avoir cru dans cette opinion par des déclarations inexactes, voulues ou involontaires de représentants de notre concurrence et c'est pourquoi nous jugeons opportun de donner les explications suivantes à notre honorable clientèle :

« Notre raison sociale a été choisie, il y a près de cinquante ans, à cause de notre exportation, dans la forme et la langue anglaise, vu que le lait concentré ne trouvait alors des débouchés que dans les pays de langue anglaise. La Anglo-Swiss Condensed Milk Co., aujourd'hui dénommée Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co., est en effet une société constituée avec des capitaux suisses, selon la loi suisse, avec établissement en Allemagne (Bavière), où nous comptons depuis des années du lait des Alpes allemandes de meilleure qualité, où nous employons des matières premières allemandes, comme le charbon, le sucre, le bois, etc., et où nous payons des salaires à des ouvriers allemands. Notre société est d'une importance appréciable pour l'agriculture, l'industrie et le commerce allemands, également dans le sens que nous sommes des acheteurs importants de produits allemands destinés à nos nombreuses fabriques suisses. Le montant de ces achats dépasse considérablement celui de nos ventes de lait concentré en Allemagne. « En raison de ces faits, nous comptons sur la sympathie de notre estimée clientèle allemande, qui a appris à connaître, notre lait concentré marque La Laitière comme étant de la qualité incomparable. Chan (Suisse) et Lindau (Bavière), Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co.,

Odol, dentifrice de Dresde.
Ford, automobiles.
Pompe centrifuge Weisk & Mousky, de Halle-sur-Saale,
més d'aspirine et autres.
La "Typograph", machine à composer.
Suchard, à Bâle (grand-duché de Bade) et Nennetaten.
Quand un convoi de nos grands blessés revint de captivité, il fut copieusement hospitalisé par le personnel de l'usine Suchard à Loerach.

wagons complets, de ou pour Ferryville, d'après les distances d'application indiquées à l'Avis au Public du 28 septembre 1915.

Ces nouvelles dispositions ont été mises en application depuis le 26 décembre 1916.

BREVET D'INVENTION N° 700

Monsieur Louis Lbeure, propriétaire du Brevet d'Invention N° 700, du 21 février 1905, pour : « Un tube détonnant au trinitrotoluène », désire entrer en relations avec un industriel de Tunisie pour la vente ou la concession de licence pour l'exploitation du dit brevet.

Pour toutes offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond VALENSI, Ingénieur civil, 20, rue de Russie, à Tunis.

Chemin de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

VIENT DE PARAITRE Agenda du P. L. M. 1917

Sixième publication du même genre comportant notamment : divers articles littéraires se rapportant à la guerre, avec de nombreuses illustrations en similitude-gravure ; 12 hors texte en couleurs, dont 8 reproduisant des épisodes militaires et une série de cartes postales détachables, l'après les documents de la section photographique de l'armée.

L'Agenda P. L. M. est en vente au prix de 2 fr. : à Alger, dans les bureaux de l'Agent commercial de la Cie, rue de la Liberté

A Bône, chez MM. Pompéani et Sollacaro, cours B. ragna.

A Tunis :

Aux bureaux de l'Agence Bianchi, 5, avenue de France ; de l'Agence Cohen, 5, rue Es-Sadikia ; et aux librairies Barlié et Clavé, Danguin, Fortin, avenue de France.

A Sfax, MM. Jean Revol et Cie, 19, avenue de la République.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France. — Tunis. Bami Frères et Cie, propriétaires.

Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE. Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.

Hôtel de la Plage, Hammamet (pension de famille), installé avec tout le confortable moderne. Pension depuis 6 francs par jour.

Le gérant : J. Giannitrapani, Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"

« Les pneumatiques saisis ont été mis en lieu sûr, après avoir été pesés et inscrits régulièrement en attendant que l'enquête se poursuive.

« Mais il convient de louer la vigilance de la S. S. S. qui, grâce à un contrôle très sérieux, a pu mettre fin à ces malhonnêtes opérations ».

Nous avons signalé dans notre dernier numéro une grave affaire de caoutchouc et d'importation de ferrocérium.

Il y a actuellement neuf inculpés détenus à la prison civile de Saint-Clément (Tunis), et l'on parle de nouvelles arrestations sur le point d'être opérées en France et en Suisse.

Tout ce caoutchouc, comme celui de Puplinge, par S. d'Amessiane, était introduit en Suisse pour être ensuite dirigé sur Bâle où il était livré à des boches qui le recueillaient pour le faire passer en Allemagne.

Grâce à la vigilance des autorités suisses, opérant de concert avec les nôtres, tous ces malfaiteurs sont ramassés peu à peu et mis dans l'impossibilité de nuire.

Nouvelles de partout

Les polres

Nous serons éternellement des « polres » ; pour ne pas employer un mot plus énergique qui est au bout de notre plume, voici un fait rapporté par les journaux de Genève qui le démontre surabondamment :

Cinq soldats allemands, trois fantassins, un artilleur et un matelot, qui étaient internés à Saint-Gall et dans les Grisons, en Suisse, ont été renvoyés en France, en raison de leur mauvaise conduite.

Les « expulsés » étaient heureux de rentrer en France où, ont-ils déclaré, ils sont « plus libres » qu'en Suisse.

L'un d'eux ajouta même que jamais les soldats allemands n'accepteraient le genre de discipline qu'on inflige aux Suisses !

Au B. - G.

Par décision en date du 24 novembre 1916, M. le Directeur général des Travaux publics de la Régence de Tunis a homologué sa proposition relative à l'affiche du 24 octobre, ayant pour objet :

en provenance ou à destination de la gare de Ferryville (point terminus de l'embranchement partant de la station de Tindja) l'application des tarifs généraux et spéciaux, concernant les transports similaires sur la ligne de Djedeida-Bizerte :

2° De calculer les prix de transport des animaux, voitures et marchandises, par

matin, à midi, dans une ferme isolée située près de la frontière, dans les environs de Chêne. Une quarantaine de pneus d'automobiles d'une valeur de 300 francs pièce, qui avaient été introduits en Suisse en contrebande, ont été saisis ».

Tous ces pneus ont passé la frontière au nez et à la barbe des braves gendarmes et de nos vigilants gardes-frontière. Il est vrai que les premiers sont occupés à vérifier, pointer et signer les passeports et à faire faire demi-tour aux Zoniens qui ne sont pas strictement en règle avec leurs... instructions ; pendant que les seconds bien alignés, saluent militairement et avec déférence les automobiles portant le précieux caoutchouc si nécessaire aux boches.

Tant que le service de la surveillance de la frontière ne sera pas assuré par les agents des douanes, la contrebande continuera ; les chars de beurre et d'œufs passeront la frontière et les Zoniens paieront des prix de famine les denrées dont ils sont producteurs ou se serreront la ceinture.

Dans sa deuxième édition, le *Genevois* publie les renseignements complémentaires sur cette affaire de contrebande :

« C'est une habitation de Puplinge, et sur l'ordre du département politique suisse, que M. le commissaire de police Sessler, assisté de son secrétaire, M. Dupont, et accompagné des agents de sûreté Métral et Morret a saisi les pneumatiques — trente exactement — d'une valeur actuelle et intrinsèque de 9.000 à 10.000 francs.

« L'endroit où se faisait le trafic avait été parfaitement choisi par les contrebandiers, car il est situé à une portée de fusil de la frontière et il était on ne peut plus facile aux « importateurs » louches de pénétrer sur territoire suisse avec la marchandise. Celle-ci était ensuite cachée dans la maison du sieur X..., — c'est là qu'eut lieu la descente de la police — où les clients habituels venaient en prendre livraison.

« Les bénéfices réalisés étaient coquets, les chiffres suivants en donneront la preuve : un pneu valant de 200 à 300 francs, était payé par les acheteurs, de 1.000 à 1.500 francs. Ces destinataires — on devine qu'ils peuvent être — ne regardaient point à l'argent et les importateurs ont pu plusieurs centaines de mille francs — depuis que l'affaire était « en train ». Les « intermédiaires » qui opéraient sur notre place ce trust du caoutchouc, se servaient d'une automobile pour aller prendre livraison de leurs commandes à Puplinge lorsqu'un stock suffisant y était parvenu.

A propos de poulpes
Avant la guerre, on payait les poulpes séchés des Kerkennas, un fr. 80 à deux francs le kilo. L'année dernière, cette marchandise, par suite de l'autorisation d'exportation, fit complètement défaut à Tunis.

Cette année-ci, la pêche a été, parait-il, assez abondante ; aussi, nos braves Kerkennais demandent encore l'autorisation d'exporter leurs poulpes pour en priver la Tunisie.

Nous avons eu la patience de faire une tournée chez les marchands, en général indigènes ou maltais, qui vendent cette marchandise.

Voici le résultat de nos recherches que nous soumettons à M. le Directeur général des Finances ou à celui de ses collègues que cette question regarde.

Dans certains quartiers, on nous a montré des têtes de poulpes d'assez piètre qualité qu'on a eu le toupet de nous offrir à quatre francs le kilo ; dans d'autres, on nous a demandé des poulpes entiers cinq francs le kilo. C'est pour rien !

Nous ne savons pas quels prix ces mécréants les ont payés, mais il faut croire qu'ils les ont achetés un prix bien supérieur à celui d'avant-guerre pour oser demander quatre ou cinq francs le kilo de ce qui valait deux francs avant la guerre.

Alors que désirent les Kerkennais ? Ne trouvent-ils pas leurs bénéfices suffisants ?

Tout ce qui est nécessaire à l'alimentation du pays doit être conservé pour être consommé sur place alors, surtout, que les prix atteignent des chiffres inconnus jusqu'à ce jour et que la morue est très rare sur la place de Tunis où, elle aussi, a doublé de prix.

Dans ces conditions, nous osons espérer que le Gouvernement opposera un refus aussi catégorique qu'énergique à toute demande d'exportation.

Alger port franc

La ville d'Alger réclame elle aussi, comme Marseille, Bizerte et Tunis la création d'un port franc.

Très bien ; mais où trouve-t-elle les emplacements nécessaires pour une création de ce genre qui demande de larges espaces puisque c'est avec peine qu'elle a pu arriver à construire ses terres-pleins de l'Agha ?

Nécrologie

Notre excellent confrère Laurent Chat, directeur du « Courrier de Tunisie », vient d'avoir la grande douleur de perdre sa mère, décédée en France.

Nous prions notre confrère d'agréer nos plus fraternelles condoléances.

Contrebande de Caoutchouc

On lit dans le *Genevois* du 21 novembre :

« A la demande du Syndicat suisse pour l'importation du caoutchouc, M. Sessler, commissaire de police à Genève, accompagné des agents Morret et Métral, a perquisitionné, mardi

RESTAURANT DU JAPON
C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Chaux Hydraulique & Ciment
PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.
Dépôts à vue : 2 0/0
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 0/0
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Espigadoras-lienses - Rateaux - Fauchuses
Mac Cormick
Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis
Maison R. WALLUT & Cie
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements, Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

SYPHILIS GUÉRISON DÉFINITIVE
SANS RECOURS POSSIBLE aux COMPRIMÉS de GIBERT
606 absorbable sans piqure
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat.
(Nous n'expédions pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.
Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

Cie DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomad.)

Pour les jours et heures des départs des bateaux, se renseigner à l'Agence principale de Tunis et aux agences de Sousse, Sfax, Djerbah, Gabès et Zarzis.

La Compagnie de Navigation Mixte accepte à Tunis les marchandises avec connaissements directs pour tous les points desservis par les Messageries Maritimes. — Services combinés avec les chemins de fer.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville
F. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

L'Huile qui graisse le plus
VACUUM MOBILOIL
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles = TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau.
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Pharmacie BLOCH
14, avenue de France, et rue Al-Djaz ra, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

